

**L'économie sociale et le secteur culturel
L'urgence d'agir pour soutenir
la démocratie culturelle**

Présenté à la ministre de la Culture et des Communications

par

le Chantier de l'économie sociale

Mars 2002

Table des matières

Table des matières	1
Introduction	2
1. Quelques éléments de définition.....	3
L'entreprise d'économie sociale.....	3
L'entreprise d'économie sociale dans le secteur culturel	4
2. Un portrait des entreprises	6
3. Quelques exemples d'entreprises	7
Association culturelle de Havre-Aubert (ACHA)	7
Café-théâtre Côté-Cour.....	7
L'Autre Caserne	8
Le P'tit Bonheur de Saint-Camille	8
FDM - Faites de la musique	9
Association des cinémas parallèles du Québec.....	9
Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec	10
Fédération des sociétés d'histoire du Québec	10
4. Les principales problématiques	11
La non-reconnaissance	11
Le sous-financement.....	11
Précarité des emplois	12
Le réseautage	12
Pistes d'action	13
5. Démarche proposée	13
Création d'un groupe de travail.....	13
Mesure d'urgence.....	14
En conclusion	14

Introduction

Le nouvel essor de l'économie sociale au Québec a permis de sortir de l'ombre des initiatives collectives menées par des hommes et des femmes à travers le Québec et de leur donner accès à certains nouveaux outils de développement. Ces outils ont été conçus en tenant compte de la spécificité de l'entreprise de l'économie sociale ainsi que de son enracinement dans le milieu local et régional. Plusieurs actions sectorielles permettant l'émergence et le développement d'entreprises collectives dans les domaines de l'environnement, les services de proximité, la petite enfance, l'habitation et autres ont été mis en place par divers ministères.

Dans le domaine de la culture, le cheminement vers des outils spécifiques pour les initiatives d'économie sociale est plus long. Le secteur traditionnel de la culture est bien réseauté en divers sous-secteurs et a accès à une série d'instruments et d'outils de l'État québécois et du Gouvernement du Canada.

Sans renier l'importance du soutien de l'État à des grandes institutions culturelles, il faut également reconnaître qu'une politique culturelle ne peut se restreindre à ce seul aspect.

Dans les faits, il existe au Québec une autre réalité culturelle qui est celles des initiatives culturelles tant sur le plan national, régional que local, des initiatives ayant une dimension plus sociale, plus enracinées dans leurs milieux. Cette réalité culturelle s'inscrit pleinement dans la mouvance de l'économie sociale et de la démocratie culturelle. Ces initiatives culturelles ne peuvent profiter ni du financement existant, ni de la force du regroupement d'entreprises culturelles dû à leurs pratiques différentes. Elles sont encore mal connues ainsi que le profil de la main-d'œuvre lié à ce secteur de l'emploi.

Pourtant, ces initiatives en économie sociale dans le domaine culturel ont une importance capitale pour le développement économique, social et culturel du Québec et de ses régions. Non seulement s'agit-il d'un créneau d'emplois important, mais elles servent de terroir pour la culture émergente, car c'est souvent dans ces entreprises que se retrouvent les artistes, souvent de jeunes artistes, qui assureront la relève. De plus, ces entreprises d'économie sociale jouent un rôle majeur dans le développement local et régional, en contribuant à l'enrichissement de la vie culturelle et sociale en région et en offrant aux jeunes des espaces d'expression qu'ils ne peuvent

trouver ailleurs. D'autres organismes tels que ceux agissant dans le secteur du loisir culturel et scientifique favorisent auprès l'ensemble de la population et particulièrement pour les jeunes le développement des pratiques amateurs et soutiennent la prise en charge permettant ainsi l'offre d'activités, de produits et de services dans toutes les régions du Québec.

Pour toutes ces raisons, le Chantier de l'économie sociale en collaboration avec ses partenaires du secteur de la culture propose au ministère de la Culture et des Communications une démarche permettant de mieux soutenir le développement de l'économie sociale dans le secteur de la culture.

1. Quelques éléments de définition

L'entreprise d'économie sociale

Pour définir l'entreprise d'économie sociale reprenons le projet de définition mis de l'avant dans le cadre du positionnement gouvernemental eu égard aux entreprises d'économie sociale :

L'entreprise d'économie sociale est issue d'initiatives du milieu. Située dans le secteur marchand et revêtant un caractère entrepreneurial qui s'articule autour d'une finalité sociale, une telle entreprise présente les caractéristiques suivantes :

Sa finalité première est de produire des biens et des services répondant à des besoins économiques et sociaux, individuels ou collectifs;

Centrée sur la personne, ses principes et ses règles de fonctionnement reposent sur :

- un cadre réglementaire qui assure un processus de gestion démocratique,;*
- des activités favorisant chez les membres ou les clients la participation et la prise en charge individuelle et collective;*
- la primauté de la personne et du travail sur le capital, notamment dans la répartition des surplus et des revenus ;*
- une propriété collective des capitaux et des moyens de production.*

Sa contribution se mesure à l'aulne de son incidence sur le développement local et des collectivités, notamment par la création d'emplois durables, le développement de l'offre de nouveaux services, l'amélioration de la qualité de vie, etc.;

Elle est soit une entreprise privée autonome dotée du statut d'OBNL ou de coopérative, soit un projet autonome porté par les autres composantes de l'économie sociale que sont les organismes communautaires et les entreprises d'insertion. Dans les deux cas, ils sont gérés selon une philosophie entrepreneuriale .

Sa viabilité économique repose principalement sur les revenus autonomes qu'elle tire de ses activités marchandes auprès de consommateurs privés ou publics. Une intervention de l'État, ponctuelle ou récurrente, peut être nécessaire puisque ces entreprises, bien qu'actives dans le secteur marchand de l'économie, interviennent dans des activités économiquement moins rentables ou caractérisées par un marché restreint ou insuffisant.

L'entreprise d'économie sociale dans le secteur culturel

Au-delà des critères mentionnés plus haut, les entreprises culturelles en économie sociale s'inscrivent résolument dans le mouvement de démocratie culturelle; "formulée simplement, la démocratie culturelle est le fait d'une société organisée de façon à susciter le maximum de créativité pour tous et toutes, ainsi qu'à promouvoir la consommation la plus intelligente et la plus accessible"¹. Pour bien saisir à quoi réfère la notion de démocratie culturelle, il faut nécessairement aborder la question de la démocratisation culturelle puisque les deux notions sont souvent présentées en opposition ou à tout le moins la démocratie culturelle est présentée comme un prolongement, un approfondissement de la démocratisation culturelle.

Le principe de la démocratisation culturelle a marqué l'ensemble des politiques culturelles des pays occidentaux depuis les années 50. La démocratisation est un mouvement "axé principalement sur le soutien à la création artistique, sur le maintien des hauts standards de qualité, sur la professionnalisation de l'activité culturelle et sur les formes d'expression considérées comme les plus nobles (musique classique, théâtre, opéra, etc.)"².

¹ Bellefleur, Michel. *Loisir et démocratie culturelle*, Communication présentée à l'ACFAS, mai 1999

² Lise Santerre., *De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle*, Ministère de la Culture et des Communications, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Québec, novembre 1999, p9

Essentiellement, la démocratisation vise à promouvoir et à rendre accessible les œuvres des artistes contemporains ou du passé. Elle explique les efforts des gouvernements pour entre autres soutenir les institutions, organisations ou entreprises culturelles dans la production artistique et pour la rendre accessible aux citoyens et citoyennes.

Pour sa part, la démocratie culturelle privilégie "une plus large participation à la vie culturelle, non seulement dans la fréquentation des œuvres, mais dans la production de la culture, dans l'engagement au sein d'associations volontaires et dans la prise en charge des pouvoirs culturels"³. Dans sa réalisation, la démocratie culturelle appelle nécessairement à une participation plus active des citoyens et à une répartition plus équitable du pouvoir et des ressources entre les autorités publiques, les artistes et les citoyens.

Comme le souligne Lise Santerre, le modèle de la démocratie culturelle "reconnaît la portée sociale de la culture, qui peut contribuer à la revitalisation du lien social, au renforcement de l'identité culturelle, à l'intégration de groupes minoritaires ou des exclus... elle (la démocratie culturelle) privilégie la participation active à la vie culturelle, notamment via les pratiques en amateur"⁴. Nous verrons plus loin dans la présentation d'exemples d'entreprises d'économie sociale en culture que ces entreprises ont adopté manifestement la voie de la démocratie culturelle en favorisant l'expression d'une véritable citoyenneté par une plus grande prise en charge des communautés locales de leur vie culturelle et surtout une meilleure intégration à la vie en société.

Pour les entreprises d'économie sociale, le choix de la démocratie culturelle ne doit pas être mis en opposition aux actions gouvernementales pour la démocratisation, mais il doit être vu comme une tentative de pousser plus avant la démocratisation culturelle. Par ailleurs, bien que plusieurs organismes voués exclusivement à l'action artistique aient également des revendications en termes de reconnaissance et de financement, ils ne seraient pas associés à la présente démarche.

³ Santerre Lise et Gilles Bellavance., texte de présentation de la session *Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle, deux paradigmes de l'action culturelle publique*, 67^e Congrès de l'ACFAS, mai 1999.

⁴ Op.cit. p.10.

2. Un portrait des entreprises

Il n'existe pas de véritable étude qui nous permettrait de saisir l'ampleur dans l'ensemble du Québec des entreprises en économie sociale du secteur culturel. La seule étude qui tente de dresser un tel tableau a été réalisée par l'entreprise Pythagore pour le Comité sectoriel de main-d'œuvre économie sociale et action communautaire⁵. Cette étude qui touchait l'ensemble des entreprises culturelles confirme qu'un certain nombre d'entreprises de ce secteur ont choisi soit la forme OBNL ou coopérative comme forme de propriété, formes de propriété qui caractérisent les entreprises d'économie sociale.

Au-delà de la forme de propriété, elles se définissent par un ancrage territorial ou sectoriel déterminé entre autres par l'appel à une participation bénévole importante, l'appui d'instances locales, un public cible local ou régional, des réseaux de diffusion et de communication qui ont aussi des ramifications locales et régionales ou nationales.

Ces entreprises ont des revenus autogérés via la vente de biens et services, des dons et commandites. Dans l'étude mentionnée plus haut, on souligne que "plus de la moitié des organisations collectives (des 3 régions éloignées et des Laurentides) autofinancent plus de 50% de leurs revenus"⁶. Les entreprises collectives jouaient un rôle important aussi sur le plan de l'embauche puisqu'elles constituaient les principaux employeurs des travailleurs culturels⁷.

En conclusion, les auteurs notaient que comme les autres entreprises de l'économie sociale, les entreprises collectives du secteur culturel reflètent les valeurs de l'économie sociale soit celles :

1. de contribuer au développement social et économique de leur territoire
2. de contribuer à une forme alternative de vie économique en entreprenant autrement⁸.

Dans un portrait sommaire de 6 arrondissements de Montréal regroupant 63 entreprises d'économie sociale, on note que 27 % de ces entreprises œuvrent dans le secteur culturel. Le Chantier de l'économie sociale en regroupant différentes sources d'information évalue que le secteur culturel compte 1522 entreprises d'économie sociale qui ont adopté majoritairement la

⁵ Marie-Jeanne Disant et Joël Le Bossé. *Portrait des organismes culturels de 6 régions du Québec*, Québec, Chaudières-Appalaches, Bas-St-Laurent, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Laurentides, Québec, novembre 2001, 58 p.

⁶ *ibid.* p.41.

⁷ *ibid.* p.56

forme OBNL (1 496). On évalue à 8 375 emplois le nombre d'emplois créés et leur chiffre d'affaires totalise 160 millions de \$.

3. Quelques exemples d'entreprises

S'il nous est présentement impossible de dresser un portrait exhaustif des entreprises d'économie sociale dans le secteur culturel, il demeure que ces entreprises existent et qu'elles jouent un rôle actif dans l'ensemble du territoire québécois. Les entreprises d'économie sociale dans le secteur culturel forme donc un secteur important, dynamique, créateur d'emploi et porteur de valeurs sociales mais aussi d'une vision différente de la culture. Voici quelques exemples d'entreprises particulièrement centrées sur le développement local :

Association culturelle de Havre-Aubert (ACHA)

L'Association culturelle de Havre-Aubert a été fondée en 1994, au moment où le moratoire sur le poisson de fond ralentissait considérablement les activités de la poissonnerie, principal employeur de la localité. Dans le but de créer des emplois et de mobiliser la communauté locale autour d'un même projet, les fondateurs d'ACHA mettent sur pied une pièce de théâtre, « Mes Îles, Mon Pays », immense fresque historique reconstituant l'histoire des Îles-de-la-Madeleine. Plus de soixante Madelinots sont embauchés dès la première année pour réaliser la pièce et y jouer. Ce groupe, formé de personnes sans emploi, d'anciens pêcheurs et de fils de pêcheurs, reçoit une formation sur l'histoire et le patrimoine des Îles et en théâtre (diction, mise en scène, expression dramatique, chant, danse folklorique, etc.). Depuis, l'Association poursuit son mandat de développement culturel, social et économique en travaillant avec des personnes en risque d'exclusion professionnelle à qui elle offre de la formation.

Café-théâtre Côté-Cour

Installé à Jonquière, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans un bâtiment patrimonial du début du siècle abritant, depuis 1974, la Maison d'animation sociale et culturelle, le Café-théâtre Côté-Cour s'inscrit dans cette longue tradition de services communautaires et

⁸ ibid. p.55

d'activités culturelles offerts à la collectivité. Fondé en 1987, Côté-Cour occupe une salle de spectacle en se donnant pour mission de promouvoir la diffusion des productions de théâtre, de musique et de danse réalisées par les artistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'ailleurs, de permettre la présentation d'événements culturels originaux et novateurs, de promouvoir la relève artistique et de collaborer à la création d'un réseau de petites salles au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'Autre Caserne

L'Autre Caserne situe son action dans le quartier Limoilou, le plus pauvre et le plus peuplé de la ville de Québec. Son implantation a pu voir le jour notamment grâce à une mobilisation de la population locale et à la participation de nombreux bénévoles. Incorporée comme organisme à but non lucratif en 1995, l'Autre Caserne adhère aux principes et valeurs de la démocratie culturelle et s'assure que ses activités demeurent accessibles à la population. L'organisme diffuse en priorité le travail d'artistes émergents, de la relève ou dont la production n'est pas reconnue par l'industrie traditionnelle ou dans les réseaux officiels, principalement dans le domaine de la musique (blues, musiques du monde, jazz et musiques alternatives) et celui des arts visuels.

Le P'tit Bonheur de Saint-Camille

Le P'tit Bonheur de Saint-Camille a été fondé en 1988 de la volonté des résidents de cette petite communauté rurale de l'Estrie (480 habitants) de se mobiliser dans le but de contrer la décroissance démographique et la perte des services et des emplois. Lors de sa création, le P'tit Bonheur s'était donné pour mandat de gérer un lieu de rencontre en organisant des activités sociales et culturelles. En 1994, l'organisme fait l'acquisition du magasin général alors vacant, puis entreprend des travaux de rénovation qui mettent en valeur le caractère patrimonial du bâtiment. Les activités dans le secteur culturel permettent la présentation annuelle de douze à quinze spectacles professionnels : auteurs-compositeurs-interprètes, musiques du monde, spectacles jeune public ; l'Espace Hortense, lieu de création et de diffusion en arts visuels, accueille annuellement six expositions et quatre ateliers libres. On y retrouve aussi un centre d'interprétation du milieu rural.

FDM - Faites de la musique

FDM – Espaces émergents a pour mission d'explorer et d'expérimenter de nouvelles avenues d'intervention susceptibles de rendre la culture accessible au plus grand nombre possible de personnes, afin que celles-ci puissent développer leurs capacités créatrices et participer pleinement à la vie de la collectivité. FDM vise ainsi la démocratie culturelle appréhendée comme élément essentiel de la revitalisation sociale et économique de la communauté. Entreprise d'économie sociale incorporée comme OBNL en 1993, FDM intègre sa mission sociale et culturelle à ses objectifs économiques.

FDM s'est donné comme priorité d'intervention le soutien à l'émergence de :

- l'action artistique des jeunes créateurs qui se situent dans le chambardement et se démarquent radicalement des idées reçues, de ceux et celles qui profilent notre présent et qui nous projettent notre futur. Des jeunes artistes qui, simplement par leur présence, leur volonté de dire et d'être entendus, dérangent les structures établies et remettent en question l'organisation corporatiste du milieu artistique dit professionnel.
- l'action culturelle et sociale des organisations qui permettent la prise de parole par ceux et celles qui ne se situent pas dans les courants officiels de la culture ; qui, dans leurs efforts de maintenir et de développer le tissu social, unissent l'intervention sociale et culturelle.⁹

Un certain nombre d'entreprises se sont donnés des mandats plus nationaux, c'est entre autres le cas de regroupements nationaux réunis au sein du Conseil québécois du loisir (CQL) :

Association des cinémas parallèles du Québec

Elle regroupe les organisations du cinéma à but non lucratif (salles parallèles et festivals). Elle fait la promotion auprès des Québécoises et des Québécois de la culture cinématographique par des activités diversifiées et de qualité. Elle soutient le développement de l'éducation cinématographique dans toutes les régions du Québec.

⁹ À cette liste, nous pourrions ajouter la Cité ouverte-Laurentides, la Coalition urgence rurale, le Groupe territoire culturel, Le Cochon souriant, la Société de développement culturel de l'Estran, la Société pour la promotion de la relève musicale dans l'espace francophone (SOPREF). Notons que sous l'impulsion de FDM un regroupement des entreprises d'économie sociale du secteur culturel œuvrant principalement sur le plan local et régional est en train de se constituer.

L'Association des cinémas parallèles du Québec coordonne le *Réseau Plus* comprenant 14 salles parallèles qui programment, dans dix régions du Québec, des films québécois et étrangers de qualité. Elle organise et administre les *Rendez-vous du cinéma québécois*, la rétrospective annuelle de la production cinématographique et vidéographique québécoises par l'Association des cinémas parallèles du Québec.

Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec

Elle contribue à la mise en valeur des harmonies et orchestres symphoniques en tant que loisir éducatif et culturel. Elle favorise l'accès de l'activité musicale aux Québécoises et aux Québécois afin d'accroître leur goût pour la musique. Les Éditions de la Fédération des harmonies du Québec participent à la création d'œuvres, en organisant à chaque année le Concours d'arrangement et de composition pour harmonie et stage band, où sont remis plus de 4 000 \$ en bourses et à la suite duquel les pièces gagnantes sont éditées et ajoutées au catalogue des Éditions de la Fédération. Le Festival annuel des harmonies du Québec participe à la diffusion de la musique d'harmonie et de stage band à travers le Québec alors que sont recrutés les gagnants de différentes catégories pour des concerts divers et des prestations dans le cadre du Festival de Jazz. Le Festival annuel des harmonies du Québec fait la promotion de la musique "de participation" au Québec par une vaste campagne de publicité dans les médias québécois.

Fédération des sociétés d'histoire du Québec

La Fédération regroupe les sociétés d'histoire et de généalogie du Québec. Elle assure avec ses membres la protection, la promotion et la valorisation de notre histoire et du patrimoine tangible et intangibles. La Fédération participe présentement à un projet de recherche unique en Amérique du Nord sur la musique traditionnelle. La Fédération publie la revue *Histoire Québec* et remet chaque année des prix d'excellence visant à souligner le travail exceptionnel d'individus et d'organismes qui œuvrent en histoire ou dans les différentes sciences connexes.

Pour ne pas allonger cette énumération, notons que le réseau des organismes de loisir culturel et de loisir scientifique du CQL regroupe 22 organismes nationaux, 2 800 organismes, clubs locaux et régionaux, plus de 500 000 membres, utilisateurs réguliers et plusieurs milliers de bénévoles. Ces multiples organisations embauchent plus de 600 personnes à temps plein et plus de 3 000 personnes à temps partiel.

En conclusion de cette ébauche de portrait, un constat se dégage, la majorité des régions au Québec sont touchées par l'action des entreprises d'économie sociale du secteur culturel. D'une certaine façon la naissance de nombreuses entreprises préoccupées du lien entre la culture et le développement social est un des résultats des diverses initiatives d'éducation populaire et du mouvement de démocratisation culturelle qui ont marqué la société québécoise depuis la Révolution tranquille. Ces initiatives et ce mouvement a créé un public avide de nouveautés mais aussi intéressé et qualifié pour participer pleinement à la démocratie culturelle. Enfin, dans le contexte de mondialisation actuel, il semble que les gens sentent un besoin essentiel de participer à la vie culturelle, de manière à affirmer clairement leur identité.

4. Les principales problématiques

La non-reconnaissance

Plusieurs groupes ont de la difficulté à faire comprendre leur mission et leurs actions par les intervenants locaux politiques et économiques. Il s'agit à la fois d'un problème de communication et de perception face aux normes et standards déjà établis. Ces groupes transgressent régulièrement leur mandat afin de réussir à s'intégrer dans les normes des programmes existants. C'est la reconnaissance de ces entreprises comme de véritables entreprises d'économie sociale qui permettra d'en assurer le développement.

Le sous-financement

Malgré les politiques de soutien mises de l'avant par l'État, les gestionnaires de ces nouveaux leviers économiques perçoivent souvent avec difficulté les impacts structurants et les retombées de la culture et des arts sur une économie locale et du point de vue de la consolidation du lien social. On exige de la part des groupes qu'ils démontrent leur rentabilité financière alors que ceux-ci œuvrent avant tout dans une vision de développement dont le premier capital demeure

l'individu dans une perspective d'acquisition de connaissances et d'enracinement dans son milieu.

Par ailleurs, les entreprises traditionnelles de la culture, les institutions culturelles et, à plus forte raison, l'industrie culturelle, voient souvent dans ces nouvelles entreprises des concurrents avec lesquels ils devraient partager les déjà maigres subsides de l'État. Il n'est donc pas surprenant qu'ils voient dans l'arrivée de nouveaux joueurs une menace réelle à leur équilibre. Les institutions culturelles tenant le discours convenu de la consolidation, contre le «saupoudrage», excluent de leur rang les nouveaux joueurs. Notre position n'est pas d'encourager le saupoudrage mais de permettre à tous les intervenants du monde culturel de jouer leur rôle.

Précarité des emplois

Privé de programme du ministère de la Culture et des Communications, ces entreprises se tournent vers le Fonds de lutte à la pauvreté, les Fonds d'initiatives locales, les CLD et Emploi-Québec. Plusieurs emplois sont ainsi créés par le biais de programmes ou de subventions salariales. Généralement, ces emplois arrivent à terme au moment où les connaissances acquises pourraient véritablement être mises au profit à la fois des organismes et des personnes embauchées.

Le réseautage

Plusieurs responsables d'organismes rencontrés manifestent le besoin d'un soutien à la gestion et au développement organisationnel. Il faut aussi combler les besoins d'informations des organismes et palier à leur manque de réseautage. La naissance d'un réseau provincial d'organismes qui ont une intervention essentiellement local ou régionale mis de l'avant par FDM est un début de solution qu'il faut mener à terme. . La reconnaissance et le support au réseau associatif des organismes nationaux de loisir culturel et scientifique dans la perspective de valorisation des potentialités en économie sociale favoriseraient le développement de l'offre d'activité, de produits et services au bénéfice de l'ensemble des citoyennes et des citoyens et contribueraient à la création d'emplois partout au Québec.

Pistes d'action

Il semble primordial que le ministère de la Culture et des Communications puisse jouer un rôle actif dans le développement du courant de l'économie sociale dans le domaine culturel, notamment par la mise sur pied de programmes spécifiques. Le rôle de l'État a été et est encore essentiel à la démocratisation culturelle, il ne saurait en être autrement dans la réalisation d'une véritable démocratie culturelle.

Il est également essentiel de rallier les diverses ressources locales et régionales afin de favoriser la mise sur pied ou la consolidation de projets structurants dans une vision particulière de développement relevant de l'économie sociale. Le rôle des CLD doit être renforcé par un travail important de sensibilisation et de formation auprès de ces instances. Il faut envisager la mise sur pied d'une mesure dédiée qui permet de financer sur une période de plusieurs années des initiatives émergentes en tenant compte de leur mission à la fois culturelle et sociale ou éducative.

5. Démarche proposée

Création d'un groupe de travail

Compte tenu de l'importance de la réalité du secteur culturel en économie sociale, il est urgent d'entreprendre une démarche permettant de mieux soutenir ce secteur. Cette démarche doit être menée dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Culture et des Communications et le Chantier de l'économie sociale et ses partenaires du domaine de la culture. La dimension régionale doit également être intégrée, en associant des Conseils régionaux de la culture et le ministère des Régions.

La démarche pourrait se faire de la façon suivante :

La création d'un groupe de travail par le Ministère de la Culture et des Communications et le Chantier de l'économie sociale. Ce groupe de travail aura comme mandat de :

- Identifier la problématique du secteur culturel en économie sociale à travers l'analyse des besoins et l'analyse des aides existants. Cette identification passe entre autres par la réalisation d'un portrait des entreprises d'économie sociale du secteur culturel.

- Établir une proposition d’ajustement de mesures existantes pour tenir compte des réalités de l’économie sociale et la création de nouvelles mesures au besoin.
- Établir des stratégies permettant de mieux outiller les instances nationales, régionales et locales pour soutenir les initiatives partout au Québec.

Mesure d'urgence

Compte tenu de la situation financière précaire de la majorité, sinon la totalité, des entreprises d'économie sociale dans le secteur culturel nous demandons la mise en place d'une mesure d'urgence de soutien financier.

Cette mesure qui peut être vue comme un projet pilote qui s'adresserait aux entreprises déjà existantes qui pour certaines sont déjà soutenues par les CLD dans le cadre des fonds dédiés au démarrage d'entreprises. Cette mesure permettrait une consolidation de leur action en attente des conclusions du groupe de travail que nous vous proposons de mettre en place. Ce projet pilote pourrait aussi inclure un soutien au réseau d'entreprises mis en place sous le leadership de FDM.

En conclusion

Les organismes préoccupés par l’action culturelle et sociale, qui soutiennent la prise en charge, favorisent les pratiques amateurs, qui permettent la prise de parole de ceux et celles qui ne se situent pas dans les courants officiels de la culture, qui, dans leurs efforts de maintenir et de développer le tissu social, unissent l’intervention sociale et culturelle, joue un rôle primordial dans l’avènement de la démocratie culturelle.

Cette démocratie culturelle souhaitée participe d’un mouvement mondial. Ces questions sont abordées dans tous les pays qui interviennent sur le champ culturel. Le ministère de la Culture et des Communications s’est déjà penché sur la question, bien qu’on ne voit pas encore d’effets concrets :

"Le Ministère pourrait poursuivre son action en concentrant ses efforts sur le support au système de production dans le champ des beaux-arts au risque, fort probablement, d'accentuer l'écart entre les milieux culturels et les publics ou, considérant la prise en charge de ces responsabilités par des sociétés indépendantes, il pourrait mettre résolument le cap sur la diversité des formes d'expression, les fonctions sociales de la culture et sur un large partage des pouvoirs, quitte à renoncer peut-être à l'idéal de l'accès pour tous à une culture d'élite."¹⁰

Le moment est propice pour passer à l'action, pour pousser plus avant la démocratie culturelle, les entreprises d'économie sociale du secteur culturel avec l'appui des communautés sont prêtes à relever ce défi.

¹⁰ Santerre L. op.cit. p.25.